

## BON A SAVOIR

juin 2020

### AVANTAGES

#### Chèques Vacances

**Parce que les vacances, c'est essentiel.**

Votre comité d'entreprise utilise le budget des œuvres sociales pour financer les chèques vacances.

**Soit 80€ pour chaque salarié  
40€ supplémentaires par enfant.**

Les chèques vacances sont envoyés en magasin au mois de Janvier.  
(Bénéficie de ces chèques les salariés qui ont 6 mois de présence au 1<sup>er</sup> janvier).

#### Billet SNCF pour congé annuel

Grâce à vos chèques-vacances bénéficier d'une réduction de 50 %  
en réglant au moins la moitié du billet populaire de congé annuel "SNCF".

**VOS ELUS VOUS SOUHAITENT DE PASSER DE BONNES VACANCES.**

[N'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus CFTC pour toutes questions relatives à ce sujet :](#)

**Christophe HARRIAU** - Vendeur Magasin Eram Angers (Ralliement)  
Elu CSE / secrétaire CSSCT/ Délégué Syndical - **06 89 83 52 75**

**Delmina ARAUJO** Vendeuse Eram Avignon (Cap Sud)  
Elue CSE **06 25 08 91 64**